

Jean-Claude Anscombre
CNRS, LT2D — Université de Cergy-Pontoise
France
https://orcid.org/0000-0002-4132-4453

Pluralia Tantum et verbes supports

Pluralia Tantum and Support Verbs

Abstract

It is a long-acknowledged fact that in a wide number of Indo-European languages, some noun phrases occur solely in the plural. As for the French language—the only one concerned in this study—examples as *les semailles*, *les pourparlers*, *les environs*, *les pantalons*, etc., are very common ones. A subclass of these plural invariable nouns (*Pluralia tantum*), shows specific properties, e.g., the noun phrase does not behave like a collective noun; it differs in meaning from the version in singular, and the version in plural is always diachronically posterior to the one in singular. The main point is that these plural nouns seem to involve a limited class of verbs in a privileged way. The main purpose of this study is then to question the status of *support verb* of these verbs, as well as their role in a possible process of idiomatization.

Keywords

Pluralia tantum, idiomatization, support verbs, collective nouns

0. Introduction

Dans le système indo-européen, les indications de nombre se limitent la plupart du temps à l'opposition singulier/pluriel, plus des traces de duel et plus rarement de triel. Il a été remarqué depuis longtemps que certains groupes nominaux ne se manifestent que sous la forme plurielle. Les exemples en sont connus, ainsi pour le français, qui sera la seule langue concernée dans cette étude : *les semailles*, *les pourparlers*, *les environs*, *les pantalons*, etc. Bien que souvent signalés dans les grammaires et ouvrages de morphologie, ces groupes nominaux ne sont signalés la

NEO.2022.34.04 p. 2/18 Jean-Claude Anscombre

plupart du temps que comme un phénomène purement lexical et marginal. Les explications — quand il y en a — sont rares et vagues, et consistent la plupart du temps en un bref renvoi à la notion de *collectif*. On pourra vérifier ce point dans la *Grammaire* Larousse du XX^e siècle (1936 : 159), Le Bon Usage de Grevisse (1980 : 320 sq.), La grammaire méthodique du français de Riegel et al. (1994 : 173 sq.), La grammaire française de Togeby (1986 : 43 sq.), etc. Il s'agit essentiellement de listes subdivisées sur des critères purement intuitifs. Enfin, Dubois & Dubois-Charlier (2008 : 54 sq.) ne font pas mieux, qui fournissent une liste importante de tels pluralia tantum, classés également de facon intuitive, et sans explication théorique autre que la modification du contexte socio-culturel au cours de l'évolution de la langue, qui, nous paraît peu convaincante. Il faudra attendre les travaux de Lammert et Lecolle (Lammert, 2015; Lammert & Lecolle, 2014; Lecolle, 1998) pour que soit abordé de facon frontale le problème du statut sémantique de ces pluralia tantum dans le cadre de la notion de nom collectif. Notre but ici n'est pas l'étude des pluralia tantum, mais celle d'une sous-classe de ces *pluralia tantum* qui possède des propriétés spécifiques qui seront exposées ci-dessous. Cette sous-classe fait intervenir certains verbes dont le statut fait question, et qui seront l'objet principal de cette étude.

1. La sous-classe des pluralia tantum non collectifs

Parmi les *pluralia tantum* existe en effet une sous-classe qui se caractérise par les propriétés suivantes :

- (i) Le groupe nominal (au pluriel) n'est pas un nom collectif au sens de 'ensemble d'éléments discrets'.
- (ii) Ce groupe nominal apparaît généralement combiné avec des verbes « dédiés », en très petit nombre, parfois un seul.
- (iii) Ce groupe nominal comprend un possessif, qui renvoie obligatoirement au sujet du verbe¹.
- (iv) Ce groupe nominal a une signification particulière, qui n'est pas celle de la version au singulier quand cette dernière existe. En particulier, la version au singulier n'est pas combinable avec les verbes dédiés².

¹ Habituellement, le possessif est ambigu en français, ainsi dans: *Max reproche à Luc d'avoir volé ses timbres*, il peut s'agir, en l'absence de contexte discriminatoire, aussi bien des timbres de Luc que de ceux de Max.

² Cette caractéristique, combinée à celle spécifiée dans (i), pose la question de savoir s'il s'agit ou non de *pluralia tantum*. Pour Anscombre (2009, 2022), il s'agit en fait d'une extension du *-s* dit *adverbial*.

(v) Même si les deux versions singulier et pluriel existent en synchronie, la version «plurielle» est diachroniquement toujours postérieure à la version «au singulier».

Nous illustrerons ces propriétés sur le cas de *arriver à ses fins*³, qui présente le groupe nominal *ses fins*, dont les caractéristiques sont les suivantes :

(a) Le groupe nominal ses fins n'est pas un nom collectif.

En nous inspirant de Lecolle (1998), nous remarquerons que l'on ne peut en effet définir ses fins comme désignant un ensemble d'éléments, ce que l'on peut constater sur le contraste suivant avec atteindre ses objectifs:

- (1) *Max est arrivé à l'ensemble de ses fins / L'entreprise atteint l'ensemble de ses objectifs.
- (2) *Max est arrivé à presque toutes ses fins / L'entreprise atteint presque tous ses objectifs.
- (b) Ses fins admet les verbes dédiés arriver à et parvenir⁴ de façon très majoritaire.
- (c) Le possessif *ses* renvoie nécessairement au sujet du verbe, comme on peut le vérifier sur le contraste :
 - (3) Le PDG_i travaillait à une amélioration des exportations, et il est arrivé à ses_i fins / Le *PDG_i travaillait à une amélioration des exportations, et l'entreprise est arrivée à ses_i fins.
- (d) On ne peut avoir en français contemporain *arriver à sa fin* ni *parvenir à sa fin*⁵. On note que *fin* n'a pas ici le sens de 'terme', mais bien plutôt celui de 'but visé', 'objectif', que l'on ne retrouve pas dans la version au singulier.
- (e) D'un point de vue diachronique, la version au singlier *sa fin* est antérieure à la version au pluriel *ses fins*, avec les mêmes verbes « dédiés » :
 - (4) «[...] La poësie **arrive à sa fin**, qui est d'instruire et de plaire [...]» (A. Godeau, *Discours sur les œuvres de M. Malherbe*. Paris, 1730).
 - (5) «[...] le marié estant **parvenu à sa fin** desirée, estoit si ravy d'aise et contentement, qu'il invitoit toute la compagnie à son exemple de faire bonne chère [...]» (J. Yver, *Le Printemps désiré*. Paris, 1572).

On aura remarqué sur ces quelques exemples que la décision de rattacher ou non un groupe nominal à la sous-classe des *pluralia tatum* que nous examinons demande un examen approfondi : rien ne semble distinguer, en apparence du moins, *atteindre ses objectifs* et *arriver à ses fins*. Or seul le second cas satisfait les critères énumérés ci-dessus. De même, si le possessif et le pluriel de *monter sur ses grands chevaux* attirent l'œil, il s'agit d'un autre phénomène. L'expression a un sens « métaphorique »

³ Cf. Anscombre (2009, 2022), pour l'analyse d'autres cas.

⁴ Respectivement 30 et 45 occurrences dans *Frantext* (1950 +).

⁵ Arriver à sa fin est possible mais au sens de 'toucher à sa fin, parvenir à son terme'.

NEO.2022.34.04 p. 4/18 Jean-Claude Anscombre

que n'a pas et n'a jamais eu la version monter sur son grand cheval. Voici une liste provisoire et incomplète de tels groupes nominaux, que nous désignerons désormais par le vocable de PTS pour éviter de longues répétitions : (adresser) ses félicitations, *arriver* à ses fins, assumer ses responsabilités, faire ses adieux, (faire + transmettre) ses amitiés, faire ses besoins, faire ses confidences, faire ses débuts, (faire + présenter) ses excuses, faire ses premiers pas, (prendre + assumer) ses responsabilités, jurer ses grands dieux, reprendre ses droits, présenter ses hommages, présenter ses vœux, etc. On pourrait penser à une hypothèse de figement plus ou moins total. Plusieurs arguments s'y opposent. Le premier est qu'un processus de figement concerne une forme donnée à une époque donnée, mais ne consiste pas en un changement de la forme, dans le cas présent un passage systématique d'un singulier à un apparent pluriel. Ainsi, dans la locution prendre ses jambes à son cou, le figement s'est opéré à partir d'une forme déjà au pluriel, à savoir prendre les jambes à son col 'se préparer pour un voyage'. De même, secouer les puces provient de remuer les puces 'frapper quelqu'un', au XVIe siècle. Second argument : dans de nombreux cas, l'accomplissement d'un processus de figement s'accompagne d'une opacité sémantique totale : il en est ainsi pour tenir la jambe 'retenir de façon importune', dont le sens ne peut en aucune façon être déduit directement de la forme. Or nos PTS, s'il est vrai que le pluriel qu'elles comportent peut sembler curieux, ne sont pas totalement opaques. Autre argument : la possibilité de reprise anaphorique du groupe nominal, ce qui est normalement impossible ou difficile dans le cas d'un figement avéré. On comparera de ce point de vue des reprises comme: Lia a fait ses débuts hier, ils ont été prometteurs / Max a fait ses adieux à toute la famille, ils ont été touchants / Je vous adresse mes félicitations, elles sont sincères, etc., et?? Max a pris ses jambes à son cou, elles s'agitaient dans tous les sens / *Lia a mis les pouces, c'est là qu'on a vu qu'ils n'étaient pas vernis / *Max a mis la main à la pâte, mais elle était cassante, etc. Notons enfin que nos PTS sont susceptibles dans une certaine mesure de subir des transformations «syntaxiques», ainsi l'insertion d'éléments dans la chaîne: adresser ses sincères félicitations, faire ses tout premiers pas, faire ses confidences les plus intimes, assumer ses responsabilités les plus lourdes, faire ses tout débuts, etc. ⁶ Dans la mesure où le groupe nominal diverge sémantiquement de la version au singulier, il est légitime de s'interroger sur le rôle du verbe dans cette combinaison, et plus particulièrement de son statut. Nous aurons entre autres recours, dans cette optique, aux notions de verbe support et de verbe converse telle qu'elles sont étudiées en particulier chez G. Gross (2012, 2017⁷ et 1989, 1993a, 1993b respectivement).

⁶ Anscombre (2009, 2022) envisage l'hypothèse du passage d'un -*s* adverbial à celui d'un mode de création lexicale, peut-être un type de matrice lexicale (sur cette notion cf. Anscombre, 2019).

⁷ La notion de *verbe support* a été introduite par Daladier (1978) dans sa thèse. La même année, *faire* est étudié dans Giry-Schneider dans une telle optique. De nombreux travaux suivront sur le

2. Les verbes supports et autres : rappels

L'idée de base de la notion de verbe support est bien connue : il s'agit du phénomène de l'actualisation d'un prédicat nominal⁸. Des verbes comme faire ou donner dans des constructions comme faire un voyage ou donner un ordre n'ont pas à proprement parler de fonction prédicative, mais servent essentiellement à actualiser des prédicats nominaux. Le rôle de ces verbes sans fonction prédicative est d'actualiser des prédicats nominaux, un voyage et un ordre en l'occurrence. Si à de telles constructions peuvent correspondre des verbes pleins — voyager et ordonner dans le cas présent — il ne s'agit pas là d'une condition nécessaire, étant donné que nombre de prédicats nominaux n'ont pas de correspondance verbale et ne peuvent donc être considérés comme des nominalisations⁹. D'autres verbes jouent un rôle spécifique dans le fonctionnement des prédicats nominaux : les verbes-converses. Par rapport à une construction standard à verbe support $V_{1,1}N$ préd, une construction $V_{2,1}N$ préd est converse si, à prédicat Npréd constant, elle ne se différencie de la première qua par la permutation des arguments du nom prédicatif. Ainsi, pour reprendre l'exemple fétiche du LADL, recevoir une gifle est la construction converse de donner une gifle, au vu de la comparaison entre Lia donne une gifle à Max et Max reçoit une gifle de Lia.

Outre les verbes supports et les verbes converses, on distingue également les notions de *verbe-opérateur* et d'*extension aspectuelle* de verbe support¹⁰, au vu d'un certain nombres de propriétés.

2.1. Les verbes supports

Les verbes supports, parmi un certain nombre de propriétés, possèdent les trois suivantes, qui seront considérées comme définitoires dans la suite de cet article:

(i) Suppression du verbe support : la nominalisation d'une phrase à verbe support est possible par effacement du verbe support et transformation du sujet cette

même thème; citons brièvement: A. Daladier, L. Danloss, D. Gaatone, G. Gross, M. Gross, J. Labelle, A. Meunier, R. Vivès, entre autres.

⁸ Ces prédicats nominaux correspondent à la notion sémantique de *nom d'action* ou encore *nom processif*. Cf. Anscombre (2000) sur le sujet.

⁹ Ainsi une erreur dans faire une erreur. Dans le projet initial de Harris (1970), les verbes supports étaient définis de façon plus restreinte comme agents de nominalisation.

¹⁰ Cf. sur tous ces points Vivès (1984), dont nous nous sommes inspiré.

fois en complément de nom. Cette nominalisation n'est possible qu'en présence d'un verbe support, comme le montrent les contrastes ci-après :

- (6) Max a de l'admiration pour Lia \rightarrow L'admiration que Max a pour Lia \rightarrow L'admiration de Max pour Lia
- (7) Max s'étonne de l'admiration pour Lia \rightarrow L'admiration pour Lia dont Max s'étonne \rightarrow *L'admiration de Max pour Lia
- (ii) Les contraintes sur les déterminants : lorsque deux phrases de même forme ne diffèrent que par le statut du verbe verbe support ou pas les contraintes sur les déterminants ne sont pas les mêmes :
 - (8) Max a (de l' + *ton +la même) admiration pour Lia.
 - (9) Max s'étonne (de l' + de ton +??de la même) admiration pour Lia.
- (iii) L'extraction par une clivée : les composants des compléments de deux phrases de même forme dont l'une à verbe support et l'autre pas ne se comportent pas de façon identique par rapport à l'extraction par une clivée :
 - (10) C'est de l'admiration que Max a pour Lia / C'est pour Lia que Max a de l'admiration / C'est de l'admiration pour Lia que Max a.
 - (11) *C'est de l'admiration que Max s'étonne pour Lia / *C'est pour Lia que Max s'étonne de l'admiration / C'est de l'admiration pour Lia que Max s'étonne.

2.2. Les verbes-opérateurs

Certains verbes, dits *verbes-opérateurs*, se comportent comme des verbes causatifs, à savoir des verbes servant à exprimer qu'un sujet est cause de l'action décrite par le verbe et effectuée par un actant distinct. Le cas historiquement le plus connu est celui de *tuer* dans *Lia tue Max*, interprété comme *Lia* CAUSE [*Max meurt*]. Il s'agit là d'un type de causativité dit «lexical», mais il existe d'autres types de causativité, par exemple celui auquel donne lieu *faire* dans *Max fait boire du vin* à *Luc*¹¹, interprété comme *Max fait* [*Luc boit du vin*]. Un verbe-opérateur comme *faire* possède ainsi la propriété de former à partir d'une phrase (ici *Luc boit du vin*) une phrase ayant un argument de plus (ici *Max fait boire du vin à Luc*).

Deux remarques pour terminer : d'une part, il y a d'autres verbes-opérateurs que faire, ainsi donner, laisser, mettre, prendre, etc. D'autre part, comme nous allons

¹¹ Exemple repris de Vivès (1984: 165). Pour les problèmes de causativité et d'anti-causativité, cf. Ramchand (2006) et Martin-Schäffer (2015), parmi beaucoup d'autres.

le voir sur le cas de *prendre*, un même verbe peut être opérateur dans un emploi — ainsi *prendre* dans *prendre sous sa responsabilité*, ou support dans un autre, comme dans *prendre l'initiative*¹².

Nous examinerons brièvement, pour terminer, la notion d'extension aspectuelle de verbe support.

2.3. Les extensions aspectuelles

- M. Gross (1981) introduit la notion de *verbe extension aspectuelle d'un verbe support* à partir de l'étude de la paire :
 - (12) Ce résultat a de l'importance.
 - (13) Ce résultat prend de l'importance.

Le verbe *prendre* est ici appelé *extension aspectuelle* du verbe support *avoir*. Si l'on vérifie sans peine que *avoir* est verbe support dans (12), *prendre* dans (13) est moins clair. On constate cependant les points suivants :

- a) Les propriétés de support de (12) sont conservées dans (13), en particulier la contrainte sur les déterminants :
 - (14) *Ce résultat a (*ton + son + une certaine) importance pour les écologistes.*
 - (15) Ce résultat prend (*ton + son + une certaine) importance pour les écologistes.

Mais aussi la double analyse:

- (16) L'importance considérable que ce résultat a/aura pour les écologistes.
- (17) L'importance considérable que ce résultat prend/prendra pour les écologistes.
- b) La formation d'un GN est possible pour (12): Ce résultat a de l'importance → L'importance qu'a ce résultat → L'importance de ce résultat. En revanche, il faut passer par une passivation pour (13): Ce résultat prend de l'importance → L'importance (*qu'a + qu'a prise) ce résultat → L'importance prise par ce résultat.
- c) De façon générale, une phrase comme (13) présente un aspect inchoatif par rapport à une phrase comme (12). *Ce résultat a de l'importance* apparaît d'une certaine façon comme le résultatif de (13) à l'accompli. Si ce résultat a de l'importance, c'est qu'il a en quelque sorte pris de l'importance.

On voudra bien nous excuser du caractère sommaire de ce rappel et des explications qui l'accompagnent. On trouvera dans la bibliographie indiquée des textes fournissant des explications détaillées sur tous les points brièvement évoqués ici.

Exemple traité en détail dans Vivès (1984 : 170 sq.).

Notre but principal est d'appliquer ces définitions aux *pluralia tantum* concernés dans cette étude, afin de déterminer le statut exact du ou des verbe(s) dédié(s) qui les accompagne(nt) régulièrement.

3. Examen de quelques PTS

3.1. Faire ses adieux

Nous avons choisi cet exemple pour débuter l'analyse, car il a le mérite d'être simple. On constate en effet sans difficulté, sur l'exemple *Max a fait ses adieux à Lia*, que :

- a) La nominalisation de la phrase est possible par effacement du verbe : Max a fait ses adieux à Lia → Les adieux que Max a faits à Lia → Les adieux de Max à Lia
- b) Les contraintes sur les déterminants qui séparent les verbes supports des non supports sont également respectées :
 - (18) Max a fait (ses + *tes + les mêmes) adieux à Lia.
 - (19) Max a écourté (ses + tes + *les mêmes) adieux à Lia.
- c) Les phrases à verbe support n'ont pas le même comportement par rapport aux clivées que les phrases à verbe non support :
 - (20) Ces sont ses adieux que Max a faits à Lia / C'est à Lia que Max a fait ses adieux / Ce sont ses adieux à Lia que Max a faits.
 - (21) *Ce sont ses adieux que Max a écourtés à Lia / *C'est à Lia que Max a écourté ses adieux / Ce sont ses adieux à Lia que Max a écourtés.

Faire est donc ici verbe support, ce qui était relativement prévisible au vu du sens global de l'expression. Notons au passage que le verbe *faire* n'est pas ici remplaçable par *dire*, malgré l'existence et la proximité sémantique de *dire adieu*.

3.2. Adresser ses félicitations

En comparant *adresser* au verbe plein *exagérer* par le biais de nos critères, on obtient les résultats suivants :

- a) Nominalisation de la phrase:
 - (22) Max a adressé ses félicitations à Lia → Les félicitations que Max a adressées à Lia → Les félicitations de Max à Lia

- (23) Max a exagéré ses félicitations à Lia → Les félicitations exagérées de Max à Lia → (–) Les félicitations de Max à Lia
- b) Contraintes sur les déterminants :
 - (24) Max a adressé (ses + tes + les mêmes) félicitations à Lia.
 - (25) Max a exagéré (ses + *tes + *les mêmes) félicitations à Lia.
- c) Comportement par rapport aux clivées :
 - (26) Ce sont ses félicitations que Max a adressées à Lia / C'est à Lia que Max a adressé ses félicitations / Ce sont ses félicitations à Lia que Max a adressées.
 - (27) *Ce sont ses félicitations que Max a exagérées à Lia / *C'est à Lia que Max a exagéré ses félicitations / Ce sont ses félicitations à Lia que Max a exagérées.

Adresser est donc verbe support, ce qui, là encore, n'est pas surprenant, vu la proximité de sens avec donner, ainsi que l'existence de recevoir des félicitations, qui semble indiquer recevoir comme verbe converse. Enfin, dans (23), les félicitations de Max à Lia est évidemment linguistiquement possible, mais perd une partie du sens de la phrase de départ, ce qu'indique le symbole (–). Signalons enfin que félicitation 'compliment adressé à quelqu'un' apparaît au singulier dès le XVII^e siècle, et n'est cité qu'au singulier dans le Dictionnaire de l'Académie, éditions de 1718, 1740, 1762 et 1798. Le singulier et le pluriel coexistent dans les éditions de 1835 et 1878, alors que le Littré (1872) ne cite que le pluriel.

3.3. Arriver à ses fins

Cette locution a déjà été commentée *supra*, en particulier pour ce qui est de son parcours diachronique et de l'existence de la variante *parvenir*.

- a) Nominalisation de la phrase:
 - (28) Max est arrivé à ses fins avec Lia → ??Les fins auxquelles est arrivé Max avec Lia → *Les fins de Max avec Lia
 - (29) Max est parvenu à ses fins avec Lia \rightarrow ?Les fins auxquelles est parvenu Max avec Lia \rightarrow *Les fins de Max avec Lia
- b) Contraintes sur les déterminants :
 - (30) Max est arrivé (à ses + *à tes + *aux mêmes) fins avec Lia.
 - (31) Max est parvenu (à ses + *à tes + *aux mêmes) fins avec Lia.
- c) Comportement par rapport aux clivées :
 - (32) ??C'est à ses fins que Max est arrivé avec Lia / C'est avec Lia que Max est arrivé à ses fins / *C'est à ses fins avec Lia que Max est arrivé.

(33) ??C'est à ses fins que Max est parvenu avec Lia / C'est avec Lia que Max est parvenu à ses fins / *C'est à ses fins avec Lia que Max est parvenu.

Arriver n'est donc pas verbe support ici. La raison en est que arriver à ses fins constitue un bloc figé que l'on ne peut diviser, comme le montrent des exemples comme (28) ou (32). La seule variation possible est la substitution de parvenir à arriver, qui semble ne rien modifier du point de vue des propriétés. La comparaison avec atteindre ses objectifs, proche par le sens, appuie ce diagnostic de figement:

- (34) Max a atteint ses objectifs dans cette affaire \rightarrow Les objectifs qu'a atteints Max dans cette affaire \rightarrow Les objectifs de Max dans cette affaire
- (35) Ce sont ses objectifs que Max a atteints dans cette affaire / C'est dans cette affaire que Max a atteint ses objectifs / Ce sont ses objectifs dans cette affaire que Max a atteints.

On se heurte là à un phénomène somme toute banal : la présence de cas de figement dans la plupart des catégories lexicales, pour lesquelles les analyses habituelles ne s'appliquent pas ou mal. Ainsi, la plupart des proverbes contemporains admettent des variations, parfois fort nombreuses¹³, ce qui n'empêche pas cette catégorie de comprendre des formes totalement figées, ainsi à cœur vaillant rien d'impossible entre autres.

3.4. Assumer ses responsabilités

Examinons le cas de assumer ses responsabilités, mentionné dans la liste cidessus, et qui se révèle plus compliqué à l'analyse. On remarque d'entrée l'existence en parallèle de prendre ses responsabilités, mais aussi de avoir des responsabilités, avoir ses responsabilités étant difficile avec coréférence. Par ailleurs, assumer ses responsabilités est de formation récente par rapport à prendre ses responsabilités: 1965 pour la première, 1913 pour la seconde, qui succède en outre à prendre sa responsabilité datée dans Frantext de 1899. Si l'on a dès 1832 assumer la responsabilité, assumer sa responsabilité n'apparaît pas avant 1970 (apud Frantext). C'est donc prendre ses responsabilités qu'il convient d'étudier en tout premier lieu, que nous comparerons à contester ses responsabilités:

- a) Nominalisation de la phrase:
 - (36) Max a pris ses responsabilités face à la situation → Les responsabilités que Max a prises face à la situation → Les responsabilités de Max face à la situation

¹³ Cf. Anscombre (2017: 46 sq.).

- (37) Max a contesté ses responsabilités face à la situation → Les responsabilités que Max a contestées face à la situation → (–) Les responsabilités de Max face à la situation
- b) Contraintes sur les déterminants :
 - (38) Max a pris (ses + *tes + les mêmes) responsabilités face à la situation.
 - (39) Max a contesté (ses + tes +??les mêmes) responsabilités face à la situation.
- c) Comportement par rapport aux clivées :
 - (40) Ce sont ses responsabilités que Max a prises face à la situation / C'est face à la situation que Max a pris ses responsabilités / Ce sont ses responsabilités face à la situation que Max a prises.
 - (41) ?Ce sont ses responsabilités que Max a contestées face à la situation / *C'est face à la situation que Max a contesté ses responsabilités / Ce sont ses responsabilités face à la situation que Max a contestées.

Grosso modo donc, et compte tenu que le caractère relativement rigide des expressions concernées ne facilite pas les manipulations, prendre semble avoir conservé les propriétés de base du verbe support avoir dans prendre ses responsabilités. Qu'en est-il de assumer ses responsabilités? On pourra vérifier qu'il conserve lui aussi les propriétés de base de prendre verbe support dans prendre ses responsabilités. Cependant, et bien que les arguments des deux combinaisons soient les mêmes et qu'elles aient des sens proches, il n'y a pas synonymie, comme on le constate sur l'opposition: Max a des responsabilités, il devra les assumer / ?? Max a des responsabilités, il devra les prendre. On note également le contraste : Max a pris ses responsabilités, il devra les assumer / *Max a assumé ses responsabilités, il devra les prendre. D'un point de vue de la temporalité des événements décrits, assumer ses responsabilités est vu en langue comme postérieur à prendre ses responsabilités, ce qui fait penser à une extension aspectuelle. Avoir des responsabilités serait en quelque sorte l'état résultant de assumer ses responsabilités, mais aussi de prendre ses responsabilités, avec une nuance de sens : assumer ses responsabilités concerne également d'éventuelles implications futures. Il s'agit donc de deux extensions aspectuelles de avoir des responsabilités.

3.5. Faire ses débuts

Comme exposé dans Anscombre (2022: 14 sq.), le mot début apparaît avec le sens général de 'commencement', 'première fois', fin XVI° — début XVII° siècle. Dans un environnement propice à cette évolution, le sens spécialisé 'première fois sur une scène ou dans le monde' apparaît rapidement. Le mot début avec cette si-

gnification spécifique en vient à se combiner avec le verbe *faire*. La combinaison se lexicalise, puis apparaît la variante avec -s. Les deux versions singulier et pluriel coexisteront jusqu'à la fin du XX^e siècle, la version sans -s étant finalement exclue. Examinons la fonction de *faire* dans cette locution, en l'opposant à *rater*:

- a) Nominalisation de la phrase:
 - (42) Max a fait ses débuts au cinéma \rightarrow Les débuts que Max a faits au cinéma $^{14} \rightarrow$ Les débuts de Max au cinéma
 - (43) Max a raté ses débuts au cinéma → ?Les débuts que Max a ratés au cinéma → (–) Les débuts de Max au cinéma
- b) Contraintes sur les déterminants :
 - (44) Max a fait (ses + *tes + les mêmes) débuts au cinéma.
 - (45) Max a raté (ses + tes + *les mêmes) débuts au cinéma.
- c) Comportement par rapport aux clivées:
 - (46) Ce sont ses débuts que Max a faits au cinéma / C'est au cinéma que Max a fait ses débuts / Ce sont ses débuts au cinéma que Max a faits.
 - (47) ?Ce sont ses débuts que Max a ratés au cinéma / C'est au cinéma que Max a raté ses débuts / Ce sont ses débuts au cinéma que Max a ratés.

On note immédiatement que les tests ne sont pas totalement satisfaisants, et que certaines phrases — ainsi Les débuts que Max a faits au cinéma — sont peu naturelles. Par ailleurs, faire est en français (1950 +) le seul verbe dédié possible avec ses débuts. S'il est possible que faire soit verbe support dans faire ses débuts, il est tout aussi vraisemblable d'estimer que la locution est en cours de figement. Enfin, les locutions proches par le sens faire ses premiers pas et faire ses premières armes 15 donnent lieu à des résultats semblables. On notera à ce propos que par rapport à faire ses adieux par exemple, faire ses débuts ne se passive pas : Ses adieux à la Grande Armée ont été faits par Napoléon à Fontainebleau vs *Ses débuts ont été faits par Max au théâtre.

3.6. Faire ses excuses

Étant donné le flou de la valeur sémantique de *faire* dans la composition de locutions verbales, on peut se demander s'il ne montre pas une tendance naturelle au figement, en particulier dans les constructions qui nous occupent. Examinons les propriétés de *faire* dans cette locution, en les opposant à celles du verbe plein *regretter*:

¹⁴ Phrase faisant l'objet d'appréciations divergentes.

Notons qu'il a existé un *faire ses secondes armes*, mais qu'il ne semble pas y avoir eu de *faire sa première arme*. Contrairement à *début, arme* apparaît toujours au pluriel dans les locutions.

- a) Nominalisation de la phrase:
 - (48) Max a fait ses excuses à Lia → Les excuses que Max a faites à Lia → Les excuses de Max à Lia
 - (49) Max a regretté ses excuses à Lia → *Les excuses que Max a regrettées à Lia → Les excuses à Lia que Max a regrettées
- b) Contraintes sur les déterminants :
 - (50) Max a fait (ses + *tes + les mêmes) excuses à Lia.
 - (51) Max a regretté (ses + tes + *les mêmes) excuses à Lia.
- c) Comportement par rapport aux clivées :
 - (52) Ce sont ses excuses que Max a faites à Lia / C'est à Lia que Max a fait ses excuses / Ce sont ses excuses à Lia que Max a faites.
 - (53) *Ce sont ses excuses que Max a regrettées à Lia / *C'est à Lia que Max a regretté ses excuses / Ce sont ses excuses à Lia que Max a faites / Ce sont ses excuses à Lia que Max a regrettées.

On constate ainsi que *faire* a toutes les propriétés d'un verbe support dans *faire ses excuses*, et qu'il est concurrencé dans cette locution par *présenter*. On vérifiera enfin que dans *présenter ses excuses*, *présenter* est aussi verbe support. La différence entre les deux locutions semble relever de l'opposition *écrit/oral*: *faire ses excuses* apparaît dès le XVI° siècle alors qu'il faut attendre le début du XIX° pour *présenter ses excuses*. D'autre part, *présenter* est mieux attesté à l'oral qu'à l'écrit : 3 036 occurrences contre 148 dans *SketchEngine*, et 15 contre 58 dans *Frantext*. Ces chiffres n'indiquent bien sûr qu'une tendance, et devraient faire l'objet d'un comptage plus précis grâce à un corpus plus diversifié. Enfin, on trouve la construction *faire son excuse* dès le début du XVI° siècle. Il s'agit donc bien d'une PTS.

La comparaison entre *faire ses adieux*, *faire ses excuses*, d'une part, et *faire ses débuts* d'autre part, montre que rien ne s'oppose à ce que *faire* soit verbe support dans une PTS. Ce qui conforte notre hypothèse d'un figement au moins partiel dans *faire ses débuts*.

3.7. Donner ses instructions

Instruction au sens de 'recommandation' apparaît au singulier dès le moyen français sous la forme de (avoir + envoyer) instruction. La forme au pluriel existe également. On trouve ensuite (suivre + remettre) son instruction, puis donner son instruction (1773, apud Frantext). La forme donner ses instructions existe en parallèle, mais donner son instruction semble avoir disparu assez rapidement au bénéfice de la forme au pluriel. On note qu'il ne s'agit pas d'un collectif au sens de 'ensemble d'éléments discrets'; la forme au pluriel peut renvoyer à une seule recommanda-

tion: Je vous avais demandé de ne rien dire à personne: vous n'avez pas suivi mes instructions. On peut cependant risquer l'hypothèse d'un collectif « massique » au vu de la possibilité de Le chef nous a donné l'ensemble de ses instructions par écrit. Appliquons nos critères pour déterminer le statut de donner en le comparant au verbe plein modifier.

- a) Nominalisation de la phrase:
 - (54) Max a donné ses instructions à Lia → Les instructions qu'a données Max a Lia → Les instructions de Max à Lia
 - (55) Max a modifié ses instructions à Lia → *Les instructions qu'a modifiées Max a Lia → (-) Les instructions de Max à Lia
- b) Contraintes sur les déterminants :
 - (56) Max a donné (ses +??tes + les mêmes) instructions à Lia^{16} .
 - (57) Max a modifié (ses + tes + *les mêmes) instructions à Lia.
- c) Comportement par rapport aux clivées:
 - (58) Ce sont ses instructions que Max a données à Lia / C'est à Lia que Max a donné ses instructions / Ce sont ses instructions à Lia que Max a données.
 - (59) *Ce sont ses instructions que Max a modifiées à Lia / *C'est à Lia que Max a modifié ses instructions / Ce sont ses instructions à Lia que Max a modifiées.

Au vu de l'existence de *avoir ses instructions* avec *avoir* comme verbe support, on est tenté de voir *donner ses instructions* comme une extension aspectuelle de *avoir ses instructions*, de même d'ailleurs que *recevoir ses instructions*, version converse de la première, sur le modèle (*donner* + *recevoir*) (*un ordre* + *une gifle*).

3.8. Reprendre ses droits

Cette curieuse expression, surtout connue par la phrase sentencieuse *La nature reprend ses droits*¹⁷, est intéressante d'un point de vue linguistique, car elle est, selon nous, exemplaire de la façon dont ont lieu les formations lexicales.

Examinons tout d'abord ce parcours diachronique. Une première remarque est que, dès l'ancien français, les combinaisons de *droit* avec article possessif et verbe sont très souvent au singulier, depuis *lessier son droit* (1623) jusqu'à *contester son droit* (1727). Notre expression est en revanche plurielle dès son apparition. Par ail-

On notera la différence entre faire et transmettre : $Max\ a\ (??donn\acute{e} + transmis)$ tes instructions à Lia.

¹⁷ Il s'agit à l'origine d'un adage juridique, passée ensuite en proverbe *La nature reprend (toujours)* ses droits.

leurs, *droit* s'emploie aussi au pluriel, ainsi *les droits du roi* 'ce qui revient au roi'. Mais aussi *les droits de la nature* 'ce qui est dû aux exigences de la nature', expression qui apparaît dès le XVI^e siècle et donc antérieurement à *reprendre ses droits*. Sous l'influence de penseurs comme Rousseau, est née au XVIII^e siècle l'idée d'une nature entité juridique et ayant par conséquent des droits, d'où l'adage juridique *La nature reprend ses droits*, tout à fait parallèle à « [...] la Nation prête à reprendre ses droits [...]» dont parle Sieyès en 1799. Par la suite, *reprendre ses droits* a vu son sens se modifier et a signifié 'réapparaître, renaître', et enfin a été appliqué à d'autres entités comme *la vie*, *l'habitude*, *la religion*, etc. Le *-s* final perd alors son sens pluriel — on n'a pas *La vie a repris l'ensemble de ses droits*, et est assimilé à notre *-s adverbial* étendu, celui de *faire ses excuses*.

Appliquons nos critères à reprendre, en l'opposant au verbe plein abandonner.

- a) Nominalisation de la phrase:
 - (60) La nature a repris ses droits sur la ville → Les droits que la nature a repris sur la ville → (–) Les droits de la nature sur la ville / (+) Les droits repris par la nature sur la ville.
 - (61) La nature a abandonné ses droits sur la terre → Les droits que la nature a abandonnés sur la terre / (-) Les droits de la nature sur la terre / (+) Les droits abandonnés par la nature sur la terre.
- b) Contraintes sur les déterminants :
 - (62) La nature a repris (ses + *tes + *les mêmes) droits sur la ville.
 - (63) La nature a abandonné (ses + *tes + *les mêmes droits) sur la terre.
- c) Comportement par rapport aux clivées:
 - (64) Ce sont ses droits que la nature a repris sur la ville / C'est sur la ville que la nature a repris ses droits / Ce sont ses droits sur la ville que la nature a repris.
 - (65) ?Ce sont ses droits que la nature a abandonnés sur la ville / ?C'est sur la ville que la nature a abandonné ses droits / Ce sont ses droits sur la ville que la nature a abandonnés.

Si les critères sont *grosso modo* satisfaits, on note cependant que la nominalisation n'est possible qu'en passant par un passif, ce qui indique un statut d'extension aspectuelle pour *reprendre* dans *reprendre ses droits*. Cette hypothèse est compatible avec la possibilité de *perdre ses droits* et l'existence jusqu'au XIX^e siècle de *avoir ses droits*. *Reprendre ses droits* serait en cours de figement — suite à la disparition de *avoir ses droits* —, mais conserverait encore une partie de son statut d'extension aspectuelle de l'ancien support *avoir ses droits*.

4. Conclusion

L'examen des PTS et surtout du statut du verbe qui y figure permet de tirer quelques conclusions quant à l'effet d'un figement quel qu'il soit sur une combinaison libre au départ. En effet, nos PTS semblent suivre le cheminement schématisé comme suit : (i) au départ, on a une combinaison de type (Vsup + Vaspect) + possessif + GN (sing. + plur.), (ii) dans un certain domaine particulier, GN tend à prendre de facon systématique un sens spécifique qui n'est pas le sens usuel. Par exemple excuse 'action de s'excuser' face à excuse 'explication de la cause'; (iii) la version au pluriel tend à s'imposer à la version au singulier pour le sens spécifique, puis à l'éliminer dans la plupart des cas; (iv) cette version au pluriel perd son sens collectif, et s'aligne sur un paradigme de locutions de type V + possessif + GN-s, où le singulier n'est pas possible (dans le sens spécifique), et où le paradigme de V est réduit à peu d'éléments dédiés, quelquefois un seul¹⁸. Ce que montre la petite étude qui précède est que ce type de figement semble tendre à faire perdre au verbe V son statut de support ou d'extension aspectuelle au profit d'un figement total. Selon le degré de figement, on aura donc : des verbes supports (faire ses adieux, adresser ses félicitations, faire ses excuses), des extensions aspectuelles (assumer ses responsabilités, donner ses instructions), des figements complets (arriver à ses fins) et enfin des cas intermédiaires (faires ses débuts, reprendre ses droits). Notons enfin que le pointage des dates d'apparition des PTS ne révèle aucune corrélation avec un éventuel degré de figement. Il s'agit donc d'un problème proprement linguistique, tenant peut-être au type de GN présent. On remarque en effet que les trois cas de verbes supports appartiennent à ds PTS faisant intervenir une formule indépendamment de l'existence de la PTS : Adieu!, Mes félicitations!, Mes excuses.

Références citées

Anscombre, J.-Cl. (2000). Éléments de classification des noms processifs. *Bulag*, « Lexique, Syntaxe et Sémantique : Mélanges offerts à Gaston Gross à l'occasion de son 60^e anniversaire », Hors série, 345—364.

Anscombre (2022) voit ce type de figement comme semblable à une matrice lexicale (cf. Anscombre 2019, pour cette notion), *i. e.* la combinaison d'une structure donnée à éléments fixes et variables, sujette à des contraintes sémantiques.

- Anscombre, J.-Cl. (2009). Une hypothèse sur la fonction sémantique d'une curieuse régularité morphologique. *Cahiers de lexicologie*, 95(2), 5—18.
- Anscombre, J.-Cl. (2017). Le concept de figement sous l'angle de la parémiologie : vulgates et réalités. *L'Information grammaticale*, *153*, 44—52.
- Anscombre, J.-Cl. (2019). Figement, lexique et matrices lexicales. *Cahiers de lexicologie*, 114(1), 119—147.
- Anscombre, J.-Cl. (2022). La nature reprend ses droits : un pluriel bien singulier. *Cahiers de lexicologie*, 120(1), 11—36.
- Dubois, J., & Dubois-Charlier, Fr. (2008). *Le nombre en français*. Louvain-la-Neuve, Éd. E.M.E., coll. «Plein ».
- Giry-Schneider, J. (1978). Les nominalisations en français. L'opérateur «faire » dans le lexique. Genève Paris, Droz.
- Grammaire Larousse du XX^e siècle (1936). Paris, Larousse.
- Grevisse, M. (1980). Le Bon Usage (11e éd.). Bruxelles, Duculot.
- Gross, G. (1989). Les constructions converses du français. Genève, Droz.
- Gross, G. (1993a). Trois applications de la notion de verbe support. *L'Information grammaticale*, *59*, 16—22.
- Gross, G. (1993b). Les passifs nominaux. Langages, 109, 103—125.
- Gross, G. (2012). *Manuel d'analyse linguistique. Approche sémantico-syntaxique du lexique*. Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- Gross, G. (2017). Petit historique de la notion de verbe support. *Cahiers de lexicologie*, 111(2), 125—149.
- Gross, M. (1981). Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique. *Langages*, 63, 7—52.
- Harris, Z. S. (1970). *Papers in Structural and Transformational Linguistics*. Dordrecht, Reidel.
- Lammert, M. (2015). Les *pluralia tantum* sous l'angle du collectif. *Langue française*, 185(1), 73—84.
- Lammert, M., & Lecolle, M. (2014). Les noms collectifs en français, une vue d'ensemble. *Cahiers de lexicologie, 105*(2), 203—222.
- Lecolle, M. (1998). Noms collectifs et méronymie. Cahiers de grammaire, 23, 41—65.
- Martin, F., & Schäfer, Fl. (2015). Causation at the Syntax-Semantics Interface. In B. Copley & F. Martin (Eds.), *Causation in Grammatical Structures* (pp. 209—244). Oxford, Oxford University Press.
- Ramchand, G. C. (2008). *Verb Meaning and the Lexicon. A First-Phase Syntax*. (Part of *Cambridge Studies in Linguistics, 116*). Cambridge, Cambridge University Press.
- Riegel, M., et al. (Éd.). (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris, Presses universitaires de France, coll. «Linguistique nouvelle ».
- Tamba, I. (1994). Un puzzle sémantique : le couplage des relations de tout à partie et de partie à tout. *Le gré des langues*, 7, 64—85.
- Togeby, K. (1982). Grammaire française (T. I: Le nom). Copenhague, Akademisk Vorlag.

Vivès, R. (1984). L'aspect dans les constructions nominales prédicatives : *avoir*, *prendre*, verbe support et extension aspectuelle. *Lingvisticæ Investigationes*, 8(1), 161—185.

DMF (2015). *Dictionnaire du Moyen Français* — ATILF. *atilf.atilf.fr/ dmf.htm Frantext*, Frantext-ATILF. https://www.atilf.fr/ressources/frantext *Sketch Engine*. https://www.sketchengine.eu